

## **CANADA VOTE EN 2025 – DES SOINS DE LONGUE DURÉE ACCESSIBLES, SÛRS ET DE QUALITÉ**

Des soins de santé équitables et de qualité tout au long du continuum de soins permettent aux Canadien·ne·s âgés de vieillir dans la dignité et de vivre là où ils et elles le souhaitent. La plupart des Canadien·ne·s veulent vieillir à la maison et dans leur collectivité, et lorsqu'ils sont nécessaires, il faut que des soins de longue durée sûrs, abordables et de qualité soient disponibles. Pour assurer des soins de qualité, équitables et responsables, des normes nationales sur les soins de longue durée ainsi que sur les soins à domicile et en milieu communautaire doivent être mises en œuvre et appliquées en collaboration avec les provinces et les territoires, tout en étant dotées de niveaux de financement appropriés. Nous devrions nous concentrer sur les soins à donner aux Canadien·ne·s âgés, et non sur les profits. Il est temps d'adopter un continuum de soins tourné vers l'avenir et fondé sur des données probantes qui permette de le faire.

### **Soins à domicile et en milieu communautaire**

- Vieillir au bon endroit est « le processus qui permet de vieillir en bonne santé dans le cadre le plus approprié en fonction des préférences personnelles, de la situation et des besoins en soins de la personne âgée ».
- Les Canadien·ne·s préféreraient vieillir à la maison, et les services de soins à domicile sont moins coûteux que les soins dispensés en établissement. Il est toutefois difficile d'avoir accès à des services abordables de soins à domicile et en milieu communautaire. En 2021, 475 000 personnes – des Canadien·ne·s âgés pour la plupart – ont déclaré avoir des besoins non satisfaits en matière de soins à domicile.
- Le Canada fait face à des défis importants en matière de main-d'œuvre de la santé, notamment une pénurie d'infirmier·ère·s et de préposé·e·s aux services de soutien personnel.
- L'abordabilité constitue également une préoccupation. Les coûts des soins privés à domicile peuvent varier de 1 000 \$ à 3 500 \$ par mois, et sont encore plus élevés pour les personnes dont les besoins en matière de soins sont complexes. Les services de soins à domicile dont se prévalent un peu plus de la moitié (52 %) des Canadien·ne·s proviennent de sources financées uniquement par l'État.
- En investissant dans les soins à domicile et en milieu communautaire, on améliorera les résultats en matière de santé, on augmentera le choix et la dignité et l'on réduira les coûts des soins de santé.

### **Soins de longue durée**

- La pandémie a mis au jour des pénuries de personnel, une fragmentation et une qualité inégale des soins dans les établissements de soins de longue durée. Aujourd'hui, ces problèmes persistent toujours.
- Les Canadien·ne·s s'attendent à ce que tous les niveaux de gouvernement collaborent pour garantir des soins sûrs et de qualité axés sur la personne au pays, y compris les soins de longue durée.

### **COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS**

1-855-304-4700 | [defensedesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensedesinterets@retraitesfederaux.ca)  
**retraitesfederaux.ca**



- Les dépenses consacrées aux soins de longue durée devraient tripler au cours des 30 prochaines années. Toutefois, les progrès réalisés pour améliorer la qualité, l'accès et les résultats en matière de santé ont été lents.
- Des progrès cruciaux ont été accomplis en ce qui concerne les nouvelles normes nationales. Élaborées par des experts avec la participation pleine et entière de personnes ayant une expérience vécue, les normes fournissent un niveau minimum de qualité et de fiabilité, y compris des pratiques centrées sur les résident·e·s et la famille, et une main-d'œuvre en bonne santé, ainsi que la prévention et le contrôle des infections. Les normes sont toutefois volontaires.
- Un examen effectué par le National Institute on Aging (NIA) a dégagé un alignement inégal et des écarts entre les provinces et les territoires et la norme nationale. Cela montre qu'il reste encore du travail à faire.
- Afin d'assurer des soins équitables, uniformes, responsables et de qualité à tous les Canadien·ne·s âgés, des normes nationales sur les soins de longue durée ainsi que sur les soins à domicile et en milieu communautaire doivent être mises en œuvre et appliquées en collaboration avec les provinces et les territoires, tout en étant dotées de niveaux de financement appropriés. Des consultations sur une *Loi sur les soins de longue durée sécuritaires* ont été menées. Maintenant, les Canadien·ne·s attendent que des mesures soient prises.
- Les soins de longue durée devraient avoir pour but de prendre soin des Canadien·ne·s âgés, et non pas de réaliser des profits. Il est temps d'adopter un modèle de prestation de soins de longue durée tourné vers l'avenir, fondé sur des données probantes, donnant la priorité aux soins pour les Canadien·ne·s et favorisant un changement durable grâce à l'innovation, à la collaboration, à l'évaluation et à l'amélioration.

### Questions pour les candidat·e·s

1. **Normes nationales :** Comme les normes nationales sur les soins de longue durée sont volontaires, les soins de longue durée et les soins à domicile constituent un ensemble disparate de lois incohérentes et de soins inégaux au Canada. Votre parti agira-t-il rapidement pour collaborer avec les provinces et les territoires afin de mettre en œuvre les normes nationales du Canada sur les soins de longue durée dans tout le pays avec les niveaux de financement appropriés, afin que les Canadien·ne·s puissent bénéficier de soins à domicile, de soins en milieu communautaire et de soins de longue durée sûrs, accessibles et de qualité lorsqu'ils et elles en ont besoin?
  - La réponse idéale :  
Pour assurer des soins équitables, responsables et de qualité à tous les Canadien·ne·s âgés, notre gouvernement mettrait en œuvre et appliquerait des normes nationales portant tant sur les soins de longue durée que sur les soins à domicile et en milieu communautaire, en collaboration avec les provinces et les territoires et dotées de niveaux de financement appropriés. Les soins de longue durée devraient avoir pour but de soigner les Canadien·ne·s âgés, d'être sans but lucratif et d'être dotés d'un modèle de prestation fondé sur des données probantes, donnant la priorité à la qualité de vie, aux soins culturellement sûrs et inclusifs, à la sécurité des résident·e·s, à une main-d'œuvre bien soutenue ainsi qu'à une meilleure reddition de comptes et à une plus grande transparence. Nous nous sommes engagés à adopter une Loi sur les soins de longue durée sécuritaires, pour que cela devienne une réalité.

2. **Vieillir au bon endroit:** L'infrastructure sanitaire et sociale du Canada ne suit pas le rythme du vieillissement de la population. Nous devons agir et investir maintenant. Que fera votre parti pour permettre aux Canadien-ne-s âgés de vieillir avec dignité à l'endroit de leur choix?
- La réponse idéale :  
Notre gouvernement investira dans les soins de santé, le logement, l'emploi et l'accès numérique, et veillera à ce que les voix et les expériences vécues des Canadien-ne-s âgés éclairent comment nous investissons et dans quoi nous le faisons. Nous investirons dans des milieux qui reconnaissent et soutiennent les contributions et l'autonomie des personnes âgées, tout en veillant à ce que les personnes âgées et les proches aidants disposent des ressources, des mesures de soutien et des services nécessaires pour maintenir leur qualité de vie. Pour relever les défis liés à la main-d'œuvre, nous renforcerons le recrutement et le maintien en poste des ressources humaines en santé et en services sociaux pour les soins à domicile et en milieu communautaire, et nous donnerons suite aux recommandations du Groupe d'experts sur l'appui au vieillissement à domicile au Canada du Conseil national des aînés.
3. **Soutien aux proches aidants:** Les proches aidants sont des partenaires de soins importants, qui soutiennent le vieillissement sur place et comblent les lacunes dans un système de santé mis à dure épreuve. Ce travail est non rémunéré, et il peut être satisfaisant et enrichissant. Toutefois, les proches aidants subissent un fardeau financier plus lourd et des niveaux de stress plus élevés. Retraités fédéraux revendique un meilleur soutien aux proches aidants, dans le cadre d'une stratégie nationale pour la population vieillissante et les aîné-e-s. Comment votre parti s'y prendra-t-il pour augmenter le soutien aux proches aidants au Canada? ?
- La réponse idéale :  
Notre gouvernement collaborerait avec les provinces et territoires afin d'élaborer une stratégie pour améliorer la sécurité du revenu de retraite, l'accès à un logement et à des moyens de transport abordables et appropriés et les collectivités-amies des aînés, pour lutter contre l'âgisme, pour soutenir les proches aidants, pour garantir des soins de santé de qualité, dont de meilleurs soins de longue durée, à domicile et en milieu communautaire. Cela se traduit par un investissement dans des politiques bienveillantes à l'égard des aîné-e-s dans tous les secteurs, notamment les soins de santé, le logement, l'emploi et l'accès numérique.
4. **L'assurance-médicaments :** Le Canada a besoin d'un régime national d'assurance-médicaments qui augmente le mieux-être de tous les Canadien-ne-s sans réduire la couverture actuelle de quiconque, tout en fonctionnant harmonieusement avec les régimes publics et privés de médicaments sur ordonnance qui sont en vigueur. Est-ce que votre parti continuera à travailler avec les provinces et territoires pour mettre en œuvre un régime national, universel et public d'assurance-médicaments, afin que tous les Canadien-ne-s aient accès aux médicaments qu'il leur faut?
- La réponse idéale :  
Le travail des proches aidants mérite d'être reconnu et soutenu. Notre gouvernement aiderait un plus grand nombre de proches aidants à obtenir des prestations, de l'aide

financière et d'autres mesures de soutien, en élargissant et en normalisant les définitions de « proche aidant » et de « personne à charge »; augmenterait la valeur du crédit canadien pour proches aidants, en le rendant remboursable et accessible à tous les proches aidants au Canada; investirait dans des outils et des programmes pour aider les proches aidants, en veillant à ce que les gens les connaissent et puissent y avoir accès; et respecterait l'engagement d'élaborer une stratégie nationale sur la proche aidance.

**AU SUJET DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX** – L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC); des juges de nomination fédérale à la retraite; ainsi que de leurs partenaires et leurs survivant-e-s. Comptant plus de 170 000 membres d'un océan à l'autre, Retraités fédéraux revendique des améliorations à la sécurité financière, à la santé et au bien-être de ses membres et des Canadien-ne-s depuis 1963.

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS**  
1-855-304-4700 | [defensedesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensedesinterets@retraitesfederaux.ca)  
[retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca)